

CHAMPIONNATS NATIONAUX INDOOR 2027

CHAMPIONNATS U23 INDOOR 2027

REGLEMENT

»»»» Dimanche, le 21 Février 2027 - COQUE Luxembourg <<<<

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les Championnats Nationaux et U23 Indoor sont ouverts à :

- Tous les athlètes affiliés à la F.L.A. de catégorie U16 Minimes* ou plus âgés.
- Tous les athlètes de nationalité luxembourgeoise affiliés à une fédération étrangère membre de World Athletics,

Seuls les athlètes en possession d'une licence-compétition valable sont admis à participer. Ils doivent porter la tenue officielle de leur club homologuée par la F.L.A., ainsi que le dossard leur attribué par la F.L.A.

Sur demande préalable auprès de la FLA, des athlètes étrangers non affiliés à la FLA pourront être autorisés à participer aux Championnats Nationaux, si le « Target Number » de l'épreuve en question n'a pas été atteint. Toutefois ils ne seront pas admis aux finales (sauf en cas de places disponibles). Les demandes (avec performance et date de réalisation) sont à adresser au DTN (jean-baptiste.souche@fla.lu copie à inscription@fla.lu)

* : Les U16 minimes n'ont le droit de participer qu'à maximum 2 épreuves (dont une seule supérieure à 400m), et doivent choisir leurs épreuves dès l'inscription. Si l'athlète s'engage sur plus de 2 épreuves, la FLA le désengagera d'une épreuve choisie au hasard.

QUALIFICATION

- Norme à réaliser entre le 1/11/2025 et le 14/02/2027 inclus. Normes valables en indoor et en outdoor (le cas échéant).
- Dans les concours, (Longueur, Hauteur, Triple-Saut, Perche et Poids), seuls les 14 premiers athlètes seront qualifiés. La meilleure performance indoor et outdoor (en conditions régulières) sera prise en compte pour chaque athlète. En cas de désistement, ces athlètes ne seront pas remplacés.
- Dans les concours, la FLA pourra repêcher des athlètes U23 en plus du target number (s'ils ont fait la norme) afin qu'il y en ait au moins trois sur la liste des engagés.

Normes d'accès aux championnats nationaux indoor 2027					Target indoor
Hommes	Epreuves			Femmes	
7,80	60m	60m	60m	8,70	24
12,05	100m		100m	13,50	
25,30	200m			29,00	18
57,65	400m	400m	400m	69,00	18
70,50	400m Haies		400m Haies	80,00	
10,25	60mH	60m Haies	60mH	11,63	24
18,20	110mH		100mH	18,50	
02:05,0	800m			02:38,00	16
04:30,00	1500m /1,5km	1500m	1500m /1,5km	05:35,00	16
04:52,00	Mile/road		Mile/road	06:05,00	
10:35,50	3000m	3000m	3000m	12:45,00	16
17:45,00	5000m / 5km		5000m / 5km	21:30,00	
14:30,00	3000m SC		3000m SC	16:30,00	
5,35	Longueur			4,40	14
10,20	Triple-Saut			8,75	14
1,55	Hauteur			1,38	14
2,70	Perche			2,00	14
8,75	Poids			7,50	14

Cas particuliers :

- Tout athlète qui le désire pourra demander une wild card pour un(e) Pace, dans le but d'obtenir une norme internationale ou d'améliorer son ranking Mondial. Ces demandes ne doivent concerner que les courses à finale directe. Cette demande doit être motivée par écrit, au DTN (jean-baptiste.souche@fla.lu copie à inscription@fla.lu). Les Pace viennent se rajouter au target number, et ne prennent en aucun cas la place d'un concurrent Luxembourgeois.
- De manière exceptionnelle, un athlète pourra demander à participer à une autre épreuve que celle pour laquelle il a réalisé la norme de qualification, uniquement si cette demande se justifie par un impératif de qualification internationale. L'athlète en question devra motiver sa demande auprès du DTN (jean-baptiste.souche@fla.lu copie à inscription@fla.lu), au plus tard 7 jours avant l'épreuve en question. L'acceptation n'est pas automatique, et sera arbitrée par le DTN.
- Dans le cas où le target number ne serait pas atteint sur une épreuve, la FLA pourra surclasser certains athlètes, selon les conditions suivantes :
 - o Epreuves concernées : voir tableau ci-dessous
 - o L'athlète doit appartenir à la catégorie de l'épreuve qualifiante. Ex au poids : un athlète U18 cadet homme, dont le poids règlementaire est le 5kg, qui a réalisé une performance avec un poids de 6kg (à l'étranger par exemple) ne pourra pas être surclassé chez les seniors hommes et lancer avec un poids de 7.260kg.
 - o L'athlète doit avoir réalisé une performance supérieure à la norme entre le 01/11/2025 et le 14/02/2027

Indoor			
Hommes	Epreuve visée	60m haies (1,06m)	Poids (7,260kg)
	Epreuve qualifiante	60m haies (0,99m)	Poids (6kg)
Femmes	Epreuve visée	60m haies (0,84m)	Poids (4kg)
	Epreuve qualifiante	60m haies (0,76m)	Poids (3kg)

Autorisation de participation des athlètes étrangers non licenciés au Luxembourg

Un sportif étranger non licencié à la FLA pourra être autorisé à participer aux nationaux tant que le Target number n'est pas atteint et qu'il répond aux critères de qualification de la FLA. Les demandes (avec performance et date de réalisation) sont à adresser au DTN (jean-baptiste.souche@fla.lu) copie à inscription@fla.lu).

- Dans les courses qui ne sont pas à finale directe, ces athlètes ne pourront se qualifier en finale que s'il y a moins de 8 athlètes luxembourgeois qualifiés.
- Dans les courses à finale directe, les athlètes seront intégrés à des courses adaptées à leur performance d'engagement, sans toutefois perturber la bonne tenue du championnat.
- En longueur, triple saut et lancer de poids, ces athlètes peuvent être ajoutés à la finale et bénéficier de 3 essais supplémentaires si leur performance les classe parmi les 8 premiers du concours. Ils ne prennent en aucun cas la place d'un athlète participant au championnat national.

Déroulé de la procédure de qualification

- Date limite de réalisation des performances qualifiantes le **14/02/2027**.
- Date limite des engagements : **15/02/2027 à 24h00 (minuit)**. Les clubs doivent engager tous les athlètes qui répondent aux critères d'éligibilité et aux normes de qualification via les procédures habituelles LaNet3 : <https://lanet3.de>.
La FLA vérifiera chaque engagement et informera au plus tôt les clubs d'éventuels désengagements.

NB : les performances réalisées à l'étranger qui n'auront pas été remontées avant le 15/02/2027 24h00 ne pourront pas être prises en compte pour la qualification au championnat national

- Championnat national le 21 Février 2027.

DESENGAGEMENT et NON-PARTICIPATION

- Une fois la liste des qualifiés publiée, les désengagements ne pourront se faire que pour raison médicale, justifiée par écrit et en amont de la compétition auprès de la fédération (certificat médical ou attestation sur l'honneur d'impossibilité physique de participation).
- Tout désengagement ou non-participation non justifiés seront soumis à sanction, selon les modalités prévues par le code de l'athlétisme.
- Tout athlète ne participant pas à une épreuve pour laquelle il était engagé sera automatiquement disqualifié des épreuves suivantes.
- Les athlètes U23 sont soumis aux mêmes règles d'engagement que les athlètes Senior.

PROGRAMME

Dames : 60 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 60 m Haies, Longueur, Triple-Saut, Hauteur, Poids 4kg, Perche.

Hommes : 60 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 60 m Haies, Longueur, Triple-Saut, Hauteur, Poids 7,26 kg, Perche.

PROGRESSION

Hauteur et perche Dames : Hauteur initiale fixée sur place en accord avec les athlètes.

Progression hauteur : < 1,55 m = 5 cm – ensuite 3 cm.

La différence entre la hauteur choisie par la concurrente la plus faible et la hauteur de référence de 1,55 m doit être de 5 cm ou un multiple de 5 cm.

Progression perche : < 2,80 m = 20 cm – ensuite 10 cm

La première barre possible sera 1,60m.

Hauteur et perche Hommes : Hauteur initiale fixée sur place en accord avec les athlètes.

Progression hauteur : < 1,85 m = 5 cm - ensuite 3 cm.

La différence entre la hauteur choisie par le concurrent le plus faible et la hauteur de référence de 1,85 m doit être de 5 cm ou un multiple de 5 cm.

Progression perche : < 3,80 m = 20 cm - ensuite 10 cm.

La première barre possible sera 2,20m.

CONTROLE DES ENGINS

Les athlètes peuvent utiliser leur propre équipement de lancement si au préalable celui-ci a été contrôlé et marqué. Les engins sont à amener à l'organisation au moins 1h avant le début de l'épreuve, et seront amenés sur le lieu du concours par le jury.

Toute performance réalisée avec un engin non-contrôlé ne sera pas homologuée.

SÉRIES QUALIFICATIVES ET FINALES

Pour les épreuves de course disposant de séries et finales, la répartition dans les séries se fera en « zigzag », selon le modèle suivant (exemple pris pour 24 athlètes, sur une piste de 8 couloirs) :

A 1 6 7 12 13 18 19 24

B 2 5 8 11 14 17 20 23

C 3 4 9 10 15 16 21 22

Les couloirs en série seront attribués de manière aléatoire. Les couloirs dans les tours suivants seront attribués selon les règles techniques de WA (règle 20.4.3)

Le premier athlète de chaque série sera automatiquement qualifié pour la finale. Les autres couloirs seront complétés par les meilleurs temps. Les couloirs pour les finales sont distribués selon le règlement WA en vigueur.

En cas de désistement d'un athlète dûment qualifié, le tableau de la finale sera complété par le « next best performer » des séries.

Les épreuves du 200m et 400m se courront en finale directe. La détermination des couloirs sera effectuée selon le tableau ci-dessous (exemple pour 18 concurrents), basé sur les performances d'engagement pendant la période de qualification.

	Couloir 6	Couloir 5	Couloir 4	Couloir 3	Couloir 2
Série 1	1	2	3	13	
Série 2	4	5	6	14	
Série 3	7	8	9	15	17
Série 4	10	11	12	16	18

Sur 800m, 1500m et 3000m, seuls les athlètes de la finale A pourront prétendre au titre national et au podium.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT U23

Les athlètes U23 peuvent concourir en même temps pour le classement U23 ainsi que pour le classement Senior. Les médailles U23 seront déterminées :

- selon les meilleurs temps des **séries** s'il y en a
- selon la meilleure performance réalisée dans les concours ou dans les épreuves de sprint à finale directe.
- selon le classement final du championnat des courses de demi-fond (d'abord prise en compte des places de la finale A, puis à la suite de la finale B)

CHAMBRE D'APPEL

Chaque athlète doit confirmer sa participation **pour les séries** à la Chambre d'appel au plus tard 60 minutes avant le début de l'épreuve en question. Il n'est pas nécessaire de confirmer sa présence en finale.

Cependant, les athlètes renonçant à une participation à une finale pour laquelle ils se sont dûment qualifiés, doivent communiquer leur désistement à la chambre d'appel dans les meilleurs délais après la publication officielle des noms des athlètes qualifiés pour la finale en question.

OCCUPATION DES AIRES DE COMPETITION

L'accès au terrain et à la piste est interdit aux entraîneurs ainsi qu'aux délégués et aux athlètes **non** participants. Les juges peuvent rester à l'intérieur tant que leur concours/course est en cours.

RÉCLAMATION

Toute réclamation est à adresser **sur place et par écrit** au juge-arbitre de la F.L.A, dans les 30mn de la fin officielle de l'épreuve (ou de la publication officielle si les résultats ne sont pas en live). **Une seule personne** par club est autorisée à venir poser réclamation.

Tous les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par le juge-arbitre de la F.L.A.

RESPONSABILITÉ

La F.L.A. décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir avant, pendant ou après la réunion en question.